

Le droit international humanitaire face aux défis du XXIe siècle [sic]

Type de contenu : Texte

Type de médiation : sans médiation

Type de support : Volume

Titre(s) : Le droit international humanitaire face aux défis du XXIe siècle [sic] / [colloque, 29 avril 2010, à Rouen ; organisé par les Centres de recherches et d'études sur les droits de l'homme et le droit humanitaire, CREDHO-DI de l'Université de Rouen et le CREDHO-Paris Sud de la Faculté Jean Monnet à Sceaux] ; sous la direction de Abdelwahab Biad et Paul Tavernier

A pour autre édition sur un support différent : Le droit international humanitaire face aux défis du XXIe siècle [sic] [colloque, 29 avril 2010, à Rouen ; organisé par les Centres de recherches et d'études sur les droits de l'homme et le droit humanitaire, CREDHO-DI de l'Université de Rouen et le CREDHO-Paris Sud de la Faculté Jean Monnet à Sceaux] 2012 Bruxelles Bruylant

Auteur(s) : Biad, Abdelwahab (19.-....) enseignant-chercheur en droit public

Autre(s) auteur(s) : Tavernier, Paul (1941-....) professeur de droit international
Centre de recherche et d'étude sur les droits de l'homme et le droit international Rouen 1990-2012
Centre de recherches et d'études sur les droits de l'homme et le droit humanitaire Sceaux

Publication : Bruxelles : Bruylant, DL 2012

Description matérielle : 1 volume (x-325 pages) : couverture illustrée en couleurs ; 24 cm

Collection : Collection du CREDHO 1378-0301 19

ISBN : 978-2-8027-3556-4

EAN : 9782802735564

Appartient à la collection : Collection du CREDHO 1378-0301 19

Autre variante du titre : [Le droit international humanitaire face aux défis du vingt-et-unième siècle.]

Classification décimale Dewey : 341.67

Note sur la collection : CREDHO = Centre de recherches et d'études sur les droits de l'homme et humanitaire

Note sur les bibliographies et les index : Notes bibliographiques en bas de pages

Résumé ou extrait : Depuis, la fin de la Guerre froide plusieurs conflits armés ont permis de mesurer le degré d'application des prescriptions des Conventions de Genève et des Protocoles additionnels dont la valeur coutumière est établie. La multiplication des conflits dits «déstructurés» dans les États «défaillants», ainsi que l'extension des guerres asymétriques ont révélé le rôle croissant d'acteurs non étatiques sur fond de «privatisation de la sécurité». Ainsi, la prolifération de groupes armés non étatiques («terroristes» et «mercenaires») agissant aux limites des règles du droit international humanitaire vient compliquer la notion de «participation directe aux hostilités» destinée à assurer la protection des civils. Parallèlement, les «guerres asymétriques» (Irak, Afghanistan, Liban et Gaza) sont pleines d'enseignements pour ce qui est des méthodes et moyens de guerre. Elles illustrent sous un nouveau jour la complexité de l'application des Conventions de Genève dans un contexte d'asymétrie des capacités militaires. Tout en mettant à rude épreuve les règles régissant la conduite des hostilités, ces conflits révèlent ainsi les défis posés par les nouvelles technologies militaires («drones de combat», bombes à sous-munitions, armes au phosphore blanc ou à uranium enrichi) en termes de protection des civils. Ce tableau n'en rend que plus complexe le défi de la répression pénale des infractions graves aux «lois et coutumes de la guerre» que la juridictionnalisation croissante de cette *lex specialis* alimente.

Sujet - Nom commun : Droit d'ingérence humanitaire -- XXI^e siècle
Droit humanitaire -- XXI^e siècle

Forme, genre ou caractéristiques physiques : Actes de congrès